



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché public de Fournitures courantes et services

Date limite de réception des offres : vendredi 24 février 2017 à 17h00.

1- Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Lézignan Corbières

Service Enfance Jeunesse

Adresse :

Mairie de Lézignan Corbières – Cours de la République 11202 LEZIGNAN CORBIERES	Téléphone : 04-68-27-10-32
--	-----------------------------------

2- Objet du marché

Objet du marché	Animation du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) « La LAUSETA »
Code (s) CPV objet principal	92 000 000-1 Services récréatifs, culturels et sportifs
Code (s) CPV objet complémentaire	92 331 210-5 Service d'animation pour enfants

3- Références et procédure

Procédure de passation	Procédure adaptée - article 27 et suivants du décret n° 2016-360 du 25/03/2016. Le marché à intervenir est un Marché public de Fournitures courantes et services.
-------------------------------	--

4- Caractéristiques du marché

Le marché à intervenir présentera les caractéristiques suivantes :

Forme du marché	Marché à procédure adaptée
Décomposition du marché	Lot unique
Délai d'exécution :	Délai d'exécution : 90 jours maximum après la commande Point de départ du délai : Date de notification
Forme juridique de l'attributaire	Les candidats peuvent se présenter seul ou en groupement. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 45 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016..

5- Financement et exécution

Modalités de financement	Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Les crédits émaneront du budget propre de la Collectivité.
Personne habilitée :	Monsieur le Maire
Ordonnateur :	Monsieur le Maire
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Receveur Municipal
Imputation budgétaire	

6- Informations techniques

Maître d'œuvre (interne):	Service Enfance Jeunesse – M Jean-Marc LIMON : 04.68.27.10.32
Visite des lieux / consultation de documents	M Jean-Marc LIMON
Variantes	Non autorisées

7- Consultation

Dossier de Consultation des Entreprises	<p>Retrait par voie électronique : Conformément aux articles 38 et 39 du Décret du 25/03/2016, le dossier de candidature peut être demandé par voie électronique à l'adresse suivante : jean-marc.limon@lezignan-corbieres.fr ou retiré sur le site web de la ville à l'adresse suivante : www.lezignan-corbieres.fr</p> <p>Toutefois, le retrait du dossier par la voie électronique n'oblige pas le soumissionnaire à déposer son offre par la même voie.</p>
	<p>Retrait par voie papier : Mairie de Lézignan Corbières Service Enfance Jeunesse Cours de la République 11202 LEZIGNAN CORBIERES</p> <p><i>Modification de détail au dossier de consultation</i> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.</p>
Renseignements complémentaires	<p>Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, une demande écrite au correspondant pour les renseignements administratifs :</p> <p style="text-align: center;">Jean Marc LIMON jean-marc.limon@lezignan-corbieres.fr 04.68.27.10.32</p>

8- Durée de validité des offres

Durée de validité des offres	90 Jour(s)
-------------------------------------	------------

9- Modalités de remise des offres

Le dossier à remettre par les candidats devra comprendre les pièces suivantes :

Documents liés à la Candidature	<p>Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces imprimés peuvent leur faciliter la tâche dans la mesure où ils comportent nombre d'attestations et justifications énumérées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de candidature ou Imprimé DC1 - Imprimé DC2 - Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat - Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux, fournitures ou services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Liste des principales références pour des prestations similaires exécutées ou en cours d'exécution au cours des trois dernières années (cinq pour les travaux) indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé.
Documents liés à l'offre	<p>Un projet de marché comprenant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Acte d'engagement portant proposition de la rémunération du prestataire 2. Budget simplifié des charges comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Le détail de la rémunération du prestataire Frais de personnel détaillé (des frais de formation, des salaires, déplacements, assurances), Charges de gestion (frais administratifs) Marge de rémunération - Le montant prévisionnel des frais pédagogiques liés aux activités c'est-à-dire les petits matériels et fournitures, les frais de sorties et visites... 3. Etat du personnel titulaire « permanent » affecté à la mission (état joint en pièce annexe) 4. Mémoire technique à élaborer par le candidat (proposition de projet éducatif, un projet pédagogique....) 5. Cahier des Charges daté et signé
Documents annexes joints au dossier	<p>Annexe 1 - Bilan de la fréquentation en journées et demi-journées depuis 2013</p> <p>Annexe 2 - Estimation des besoins en animateurs pour l'année 2016 en fonction de la fréquentation</p> <p>Annexe 3 - Calendrier prévisionnel d'ouverture du centre en 2017</p> <p>Annexe 4 - Etat du personnel titulaire « permanent » affecté à la mission</p>

En outre, pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, en sus de l'annexe :

- la nature et le montant des prestations sous-traitées ;
- le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant ;
- les conditions de paiement et modalités de règlement du sous-traitant ;
- les références du compte à créditer ;
- les mêmes justificatifs de candidature que ceux exigés des candidats ci-dessus, à l'exception de la lettre de candidature.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité décennale conformément à l'article L.241.1 du code des Assurances lorsque celle-ci est requise conformément à l'article L243-1-1 du même code.

Conditions d'envoi ou de remise des plis	<p><u>Remise des plis sur support papier :</u></p> <p>Les plis devront être remis contre récépissé ou, s'ils sont envoyés par la poste par plis recommandés avec avis de réception postal, devront être envoyés avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document (cachet de la poste faisant foi) et ce, sous la référence :</p> <p style="text-align: center;">Animation du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) « LA LAUSETA »</p> <p style="text-align: center;">NE PAS OUVRIR</p> <p>à l'adresse suivante : Commune de Léznigan Corbières Service Enfance Jeunesse Cours de la République BP202 11202 LEZIGNAN CORBIERES</p> <p><u>Horaires d'ouverture du Service :</u></p> <p>Du lundi au Vendredi : 8h30 à 12h – 13h30 à 17h30</p>
---	---

10- Négociation

Négociation prévue	Oui
Objet	Le Pouvoir adjudicateur pourra négocier sur tous les éléments de l'offre.
Sélection des candidats admis à négocier	Après une 1ère analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats, sur la base des critères définis à l'article 11 du présent règlement de consultation.
Modalités	La négociation sera menée par mail ou fax. La négociation sera conduite dans le strict respect de l'égalité de traitement des candidats et du secret industriel et commercial. A l'issue de la négociation, les candidats ayant participé à cette dernière seront invités à présenter une offre définitive (nouvel Acte d'engagement, nouvelle offre de prix, mémoire technique ou toute autre pièce utile à l'appréciation de l'offre). Ces nouvelles offres seront jugées en application des mêmes critères ci-dessous définis. Toutefois le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

11- Jugement des propositions

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues à l'article 62 du décret du 25/03/2016

Critères de jugement des propositions :

Les offres sont notées sur 10 points pour chaque critère (1. et 2.), la note est pondérée en fonction des taux suivants :

1. Critères financiers	40 %
1.1 Rémunération du prestataire	25 %
1.2 Budget simplifié des charges (exercices 2017 et 2018)	15 %
2. Qualité du mémoire technique	60 %

12- Voies et délais de recours

Tribunal administratif de Montpellier
6, rue Pitot
34063 Montpellier Cedex
E-mail : greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Tél. : 04 67 54 81 00
Fax : 04 67 54 74 10

- Article R421-1 du code de justice administrative (deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée);
- Article L551-1 du code de justice administrative (référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché)
- Article L551-13 du code de justice administrative (référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution)
- Article R551-7 du code de justice administrative